



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CHANGEMENT DE VITESSE SUR UN TRONÇON DE LA ROUTE 105 À LA HAUTEUR DE L'ÉCOLE MONTESSORI DE CHELSEA

Chelsea, 11 octobre 2023 – La Municipalité de Chelsea désire rappeler à tous ses résidents qu'une nouvelle limite de vitesse est entrée en vigueur sur un tronçon de la route 105 à la hauteur de l'école Montessori de Chelsea.

Suite aux recommandations du comité consultatif des travaux publics et des infrastructures et du comité sur la mobilité active et durable, le conseil municipal a officiellement adopté le règlement modifiant la limite de vitesse sur ce tronçon à sa séance ordinaire du 5 septembre 2023.

La limite de vitesse permise est maintenant de 30 km/h, et ce, du lundi au vendredi entre 7h et 18h, du 15 août au 30 juin de chaque année.

Des enseignes de préavis ont été installées le 22 août dernier, dans le but d'avertir les usagers de la route du changement.

-30-

Information :

Maude Prud'homme-Séguin
Responsable des communications
Municipalité de Chelsea
819 827-6215
m.seguin@chelsea.ca